



**AFTI**  
La dynamique du post-marché

L'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI), constituée en 1990, a pour objet de rassembler les professionnels des établissements du secteur bancaire et financier concernés par les activités sur les instruments financiers. L'AFTI est une association professionnelle régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

**L'AFTI a pour missions de :**

- Représenter les acteurs du « post-marché » en France et en Europe. Les activités de post-marché sont pilotées par les départements chargés de la gestion administrative des opérations négociées sur les marchés financiers (confirmation, règlement, livraison...), middle et back-office.
- Contribuer à améliorer les conditions d'exercice de ces métiers et services.
- Entretenir les relations avec les régulateurs et autres acteurs du système financier.
- Contribuer à l'élaboration et à l'harmonisation des normes européennes et françaises.
- Diffuser une information claire et intelligible aux acteurs de la Place de Paris.
- Promouvoir les liens étroits avec le monde de l'Éducation et de la formation professionnelle.

**Notre Conseil d'administration**



**Nos groupes de travail et observatoires**

Nos groupes de travail constituent le cœur de l'activité de l'association. Chargés d'étudier la mise en œuvre des procédures initiées par le marché et la réglementation, ils soumettent leurs travaux au Conseil d'administration de l'AFTI.

Ces groupes s'appuient sur quatre observatoires dont l'activité transversale facilite l'appréhension des sujets multidimensionnels.

- Adaptation des Pratiques de Marché à T2S
- Administration de fonds
- Comité de Pilotage Migration des OST
- Comité de Planification des Projets de Place
- Communication
- Conseil scientifique VOTACCESS
- Conservation
- Dépositaire
- Émetteurs
- Experts OST
- Flux et Stocks OPC
- Formation
- Innovation et Nouvelles Technologies
- Liaison France - GLF
- Marché Actions
- Marchés Obligataires et Collateral
- Market Data Management
- Market Implementation Group
- MIF II / MIFIR
- Observatoire de la fiscalité
- Observatoire de la conformité
- Observatoire international
- Observatoire juridique.

L'AFTI :  
le représentant  
du post-marché  
en France

 **La quasi totalité** des 10,2 millions de comptes titres de droit français.

 **85 %** des effectifs du post-marché en France, soit 27 900 employés.

 **99 %** des 10 975 fonds français confiés aux administrateurs de fonds.

Le post-marché  
français :  
un leader  
européen

 **35 %** des 55 000 fonds européens sont confiés aux administrateurs de fonds français.

 **33 %** du nombre de fonds européens sont contrôlés par les dépositaires français.

 **23 millions** de règlements/livraisons traités par Euroclear France en 2016.

 **46 millions** d'opérations clients pour les teneurs de compte-conservateurs / réception-transmission d'ordres en 2016.

Paris,  
centre de décisions  
majeur pour  
l'industrie financière

 **3** administrateurs de fonds français dans le Top 10 mondial.

**3** infrastructures de référence ouvertes sur l'international.

**15 200** collaborateurs.

**1 200** emplois dans un environnement de métiers pluriel : fournisseurs de données financières, éditeurs informatiques, consultants...

Afin d'appréhender au mieux l'évolution rapide des métiers et d'assurer la bonne maîtrise de l'information, l'AFTI déploie de nombreuses actions au profit de ses membres :

GUIDES, MANUELS  
ET CHARTES

RÉPONSES  
À CONSULTATIONS  
PUBLIQUES

PUBLICATIONS,  
DONT UN RAPPORT  
D'ACTIVITÉ ANNUEL

ÉVÉNEMENTS

Tous ces éléments  
sont disponibles  
sur le site de l'AFTI :  
[www.afti.asso.fr](http://www.afti.asso.fr)



L'AFTI crée en 2017 un groupe de travail nommé « Innovation et Nouvelles technologies » dédié entièrement à l'étude des évolutions technologiques à venir ainsi que la proposition de cas d'usage pour ses métiers.

